

« La coopération volontaire, c'est l'échange »



Sarah Bourgeois-Lessard

Pays:	Guatemala
Durée :	8 mois
Partenaire:	Centro Para la Acción Legal en Derechos Humanos (CALDH)
Mandat :	Travailler dans des dossiers de litige stratégique, auprès des victimes de violations de droits humains

Q Pourquoi avez-vous choisi de vous impliquer comme coopérante volontaire ?

Pour échanger, apprendre et contribuer à une cause beaucoup plus grande que moi. La coopération volontaire, c'est une implication personnelle totale, où l'on accepte de remettre en question ses repères au profit d'une mission en laquelle on croit. Ce n'est pas quelque chose que l'on peut vivre à moitié. C'est une expérience intense, mais de loin la plus enrichissante que j'aie pu vivre jusqu'à présent.

Q Avocats sans frontières Canada ? Pourquoi ?

Pour moi, la promotion des droits humains, l'accès à la justice, la protection des populations vulnérables et le renforcement des capacités vont de pair avec le respect de la dignité humaine. C'est donc pour contribuer à la réalisation de cette mission que je me suis impliquée auprès de l'organisation.

Q Que pensez-vous que cette expérience pourra vous apporter pour la suite de votre parcours ?

Du point de vue des connaissances, une nouvelle vision du monde et de la réalité sur le terrain en matière de droits humains. Du point de vue personnel, une reconnaissance de ma capacité à relever de grands défis et donc une motivation à en trouver de nouveaux !

Q Une anecdote, un moment touchant à partager ?

Lors d'une mission sur le terrain qui avait pour but d'expliquer aux familles autochtones de victimes du conflit armé où en était rendu le processus judiciaire d'un dossier massif de disparitions forcées, je me souviens que plusieurs femmes sont venues me saluer. Elles ne parlaient pas espagnol, mais dans leurs regards et dans leurs étreintes, j'ai pu comprendre qu'elles me remerciaient d'être simplement là, auprès d'elles. En tant que représentante de la communauté internationale, le fait que je les appuie et que je crois en leurs témoignages signifie beaucoup pour elles alors qu'elles se battent toujours, plus de 30 ans plus tard, pour que justice leur soit rendue dans leur propre pays.



Q Du 25 novembre au 10 décembre a lieu la campagne mondiale 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes. À partir des dossiers dans lesquels vous avez contribué dans le cadre du projet « Protection des droits des enfants, femmes et autres collectivités vulnérables » (PRODEF), pourquoi croyez-vous que cette campagne est nécessaire?

À la lumière de ce que j'ai pu constater dans les divers dossiers auxquels j'ai contribué, le simple fait d'être une femme suffit encore aujourd'hui pour augmenter substantiellement les risques d'être victime de violence et ce, tant physiquement que psychologiquement. Le corps des femmes est parfois même utilisé pour exercer une autorité et un contrôle, voire pour détruire un groupe ou une communauté de par la peur et la honte engendrés, le rejet des pairs, l'avortement et la grossesse forcés pour ne nommer que quelques exemples tirés de témoignages dont j'ai eu connaissance. Les obstacles à la violence faite aux femmes sont nombreux et complexes, et ils s'imbriquent souvent dans un contexte très large (historique, socioculturel, éducationnel, légal, politique, etc.), d'où la nécessité de cette campagne.

Q En terminant, que diriez-vous à quelqu'un qui serait intéressé à être coopérante volontaire ?

Que la coopération volontaire, oui c'est un défi, oui ça exige une bonne capacité d'adaptation et oui il faut faire preuve d'une grande ouverture, mais c'est précisément ce qui en fait sa richesse.



Qu'il s'agit d'une expérience d'immersion totale qui permet d'apprendre et d'évoluer de manière accélérée grâce aux échanges de connaissances, de pratiques et d'expériences.

Que c'est une chance de travailler sur des projets concrets. Bref, que faire le saut peut faire peur, mais que ça vaut vraiment la peine pour tout ce qu'il y a à gagner !